

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### **Article 1 : Conditions de participation**

- a) Ce concours est **réservé exclusivement aux habitants des Pays de Loire.**
- b) Les organisateurs du concours et les membres du jury ne peuvent y participer.
- c) Il s'adresse à 3 catégories d'âge suivantes :
  - 8 -11 ans
  - 11-16 ans
  - adultes
- d) Dépôts des textes le **lundi 2 mai 2016 au vendredi 30 septembre 2016.**

### **Article 2 : Envoi des nouvelles**

- a) Envoi par courrier uniquement à l'adresse suivante :
  - « **Graine de Mots** »
  - Concours de nouvelles
  - 95 rue Abbé Pierre
  - 53000 Laval

- b) dans l'enveloppe doivent se trouver :
  - le texte dans une enveloppe fermée
  - la fiche d'inscription dûment remplie

- c) fiche d'inscription :
  - Nom
  - Prénom
  - Âge
  - Adresse complète
  - Téléphone
  - Adresse mail (obligatoire)

Pour les participants mineurs remplir l'autorisation parentale (voir ci-après).

### **Article 3: Exigences par rapport au texte**

- a) Genre : nouvelle
- b) Thème: *Le patrimoine imaginaire*  
*Un patrimoine est ce dont on a hérité des générations précédentes et que l'on transmet aux générations suivantes. Cela peut être un monument, une musique, une chanson, une légende, un livre, les collections d'un musée, une recette de cuisine... La nouvelle partira d'un patrimoine existant pour imaginer librement ses transformations, ce qu'il évoque ou pourquoi et comment il a été créé.*

- c) Nombre de nouvelle : une par candidat.

- d) Présentation du texte :
  - Format de la page : A4 (21 x 29,7cm)
  - Police de caractère : Times New Roman

Grandeur de caractère : Corps 12.

e) Longueur du texte :

Catégorie 8 -11ans : 1 page

Catégorie 12-16 ans : 2000 signes minimum et 6000 signes maximum (espaces compris) environ deux à trois pages

Catégorie adultes : 2000 signes minimum et 6000 signes maximum (espaces compris)

f) Textes inédits et écrits en français.

#### **Article 4 : Prix**

a) 3 gagnants par catégorie

b) Pour la remise des prix, l'auteur devra être présent ou représenté après en avoir informé l'association **Graine de Mots**.

c) Divers lots en rapport avec la culture, via nos partenaires, seront remis à chaque gagnant. Aucun lot ne sera envoyé par la poste.

#### **Article 5 : Résultats**

Les résultats seront donnés le jour de la remise des prix, à la bibliothèque Albert Legendre de Laval. Elle aura lieu en décembre 2016 pour clôturer la thématique culturelle de la ville : *Le patrimoine imaginaire*.

Ils seront communiqués par voie de presse, sur le blog et la page face book de l'association Graine de Mots courant décembre, suite à la cérémonie de remise des prix.

**Article 6** : Les nouvelles pourront être utilisées par l'organisateur en vue de publication dans des journaux, des revues, des plaquettes... sans droit d'auteur.

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e),

M.....

Mme.....

Qualité.....

Détenteur/trice de l'autorité parentale, autorise l'enfant

Nom..... Prénom.....

Date de naissance.....

Demeurant.....

Tel : ..... Mail : .....

à participer au concours de nouvelles organisé par Graine de Mots

Fait à.....

Le .....

Signature du parent ou de l'autorité qualifiée précédée de la mention « lu et approuvé »

## FICHE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e).....

Nom : .....

Prénom : .....

Âge : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : .....

Adresse mail (obligatoire) : .....

atteste accepter le présent règlement et participe au concours de nouvelles courtes :

*Patrimoine imaginaire*

Fait le ..... à : .....

Signature :